

INFORMATION PRESSE

Paris, le 10 mars 2021

Vaccination contre la Covid en France Au 10 mars 2021, près de 6 425 000 injections ont été réalisées

1. Données de vaccination du jour et cumulées

Depuis le début de la campagne de vaccination en France, 4 321 474 de personnes ont reçu au moins une injection (soit 6,5 % de la population totale et 8,2 % de la population majeure) et 2 102 490 de personnes ont reçu deux injections (soit 3,1 % de la population totale et 4,0 % de la population majeure)¹.

<i>Données provisoires</i>	Injections des dernières 24 heures	Cumul au mois de mars	Cumul total (depuis le 27 décembre 2020)
1^{ères} injections	172 397	1 321 669	4 321 474
2^{èmes} injections	57 137	480 771	2 102 490
Total	229 534	1 802 440	6 423 964

2. Quels sont les publics prioritaires ?

Les publics prioritaires éligibles à la vaccination sont définis par les autorités sanitaires :

- Les personnes âgées résidant en EHPAD ou en USLD (~0,6 million de personnes) ;
- Les personnes âgées de 75 ans et plus ne résidant pas en EHPAD ou en USLD (~5,8 millions de personnes) ;
- Les professionnels et intervenants de santé (~2,5 millions de personnes) ;
- Les personnes vulnérables à très haut risque de formes graves telles que mentionnées par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (~0,8 million de personnes) ;
- Les personnes âgées de 50 à 74 ans qui présentent des comorbidités (~5,1 millions de personnes) :
- Les pompiers (~0,3 million de personnes) ;
- Les aides à domicile au service de personnes handicapées ou âgées (~0,4 million de personnes) ;
- Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées (< 0,1 million de personnes).

Contact presse : presse-dgs@sante.gouv.fr

¹ données provisoires en attente de consolidation